

# 360° dire non

# SAVOIR DIRE NON !

ILLUSTRATIONS STEFANO FRASSETTO pour Famille & Éducation.

1968 fut une remise en cause de l'autorité et un rejet du monde adulte. 50 ans plus tard, qu'en est-il de l'autorité dans notre société individualiste et mondialisée ? L'autorité verticale d'autrefois a cédé la place à une autorité horizontale à l'école, au bureau et en famille. L'autorité se partage et se négocie. Effondrement ou renouveau des pratiques ?

Âge par âge, nous vous aidons à y voir plus clair dans vos pratiques. Et si on laissait définitivement de côté l'ancien slogan "Il est interdit d'interdire" pour retrouver celui que les Apel avaient proposé lors de leur congrès de Montpellier : Autoriser l'autorité. Loin d'un retour à l'autoritarisme, proposons une autorité qui fait grandir nos enfants.

## « QUEL PARENT ÊTES-VOUS ? »



### VOUS ÊTES PLUTÔT AUTORITAIRE ?

Pour vous la règle c'est la règle, elle n'est jamais négociable. Vous savez mieux que personne ce qui est bien pour votre enfant et pour la bonne marche de la famille. Vous êtes le garant des règles qui vous ont été transmises.

**+** Vos enfants savent à quoi s'attendre. Ils connaissent bien les règles, ne sont pas dans l'incertitude ni le flou. Ils grandissent dans un cadre solide. Inhibés, effacés, ils peuvent se soumettre facilement au désir des autres ou, à l'inverse, par réaction être révoltés ou rebelles.

**-** Êtes-vous sûrs que vos enfants pourront bien développer leur personnalité et leur estime de soi ? Ou ne risquent-ils pas pas de vivre dans la crainte de ne pas être à la hauteur du modèle imposé ?

74%

des parents jugent que les enfants d'aujourd'hui sont moins bien élevés qu'ils ne l'étaient à leur époque.\*



### VOUS ÊTES PLUTÔT PERMISSIF ?

L'autorité n'est pas fondamentale pour vous dans l'éducation. Peut-être en avez-vous souffert enfant ? Résultat, chez vous quand il y a des règles elles sont changeantes en fonction des enfants, des situations et de votre humeur.

**+** À la maison, l'atmosphère est plutôt joyeuse et créative. Tout se passe au jour le jour sans trop de contraintes. Vous faites très tôt confiance à vos enfants.

**-** Vos enfants ne savent pas trop à quoi s'attendre et dans cet excès de liberté ne risquent-ils de se perdre et de se transformer en tyrans, qui ne trouvent pas de repères pour grandir ? Le risque serait que vos enfants pensent que cela n'a pas d'importance pour vous.



### VOUS ÊTES PLUTÔT INDECIS ?

Vous n'avez pas de modèle préétabli et vous avez l'impression en permanence d'avoir tout à apprendre en matière d'éducation. Vous êtes ouverts à toutes les suggestions : conseils ou tutos. Vous êtes à la recherche de solutions toutes faites et efficaces.

**+** Vous êtes ouverts à tous les courants de pensée actuels : éducation positive, méditation, et développement personnel... Vous avez envie de bien faire, dans la mesure et la sérénité. Vous vous remettez en cause sans cesse, et en cas de difficulté, vous culpabilisez.

**-** Vos enfants n'ont-ils pas besoin de parents qui gardent le cap et qui ne se laissent pas influencer par des effets de mode ?

85%

pensent que les parents ne sont pas assez sévères.\*



### VOUS ÊTES PLUTÔT NÉGOCIATEUR ?

Pour vous il y a deux sortes de règles. Celles avec lesquelles vous ne transigez pas. Et celles qui sont négociables en fonction de l'âge et des situations.

**+** Le dialogue est favorisé à la maison et les relations sont équilibrées. Les enfants sont responsabilisés, ce qui les aide à avoir confiance en eux.

**-** Sauf qu'avec les enfants la vie n'est pas un long fleuve tranquille et il n'est pas toujours facile de maintenir ce cap vertueux... Trop de négociation tue la négociation. Il ne faut pas tout justifier tout le temps.



## 3-8 ANS LE GRAND DÉSARROI FACE AUX TOUT-PETITS

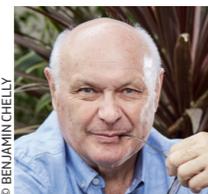
Beaucoup de parents rencontrent de véritables difficultés à imposer des règles, et ce, même auprès des très jeunes enfants. Peur de ne plus être aimé, manque de légitimité, crainte de punir... Mais pourquoi les parents appréhendent-ils de poser la juste limite ? PAR JULIETTE VIATTE

**ENFANT ROI, ENFANT TYRAN**, les mots pour qualifier la toute-puissance de l'enfant ne manquent pas. En cause, l'absence de limites et d'interdits de la part de parents qui se disent désarmés ou peu enclins à assumer cette responsabilité d'éducateurs. Pourtant, selon Aldo Naouri, pédiatre, auteur de nombreux ouvrages sur les relations intrafamiliales, « l'autorité n'est pas un enchaînement d'actes mais un état d'esprit sécurisant, qui s'impose dès la naissance de l'enfant. Elle ne se décrète pas à l'âge de 5, 6 ou 7 ans. Le parent aura d'ailleurs de plus grandes difficultés à l'exercer qu'il ne l'aura pas imposée tôt, entraînant sans nul doute des difficultés à l'adolescence. »

### LA PEUR DE PERDRE SON AMOUR

Les parents craignent de perdre l'amour de leur enfant en lui imposant des frustrations. Avec l'arrivée de l'enfant se revisite souvent la relation à ses propres parents. « Tout individu nourrit un ressentiment vis-à-vis de ses parents (plus ou moins important), commente Aldo Naouri. En tant que parent, on voudrait se présen-

ter de ce désamour. Mais c'est impossible. On est voué à être aimé, c'est ce qui fonde l'identité de l'enfant, et à être haï, c'est ce qui lui permet de prendre ses distances. » Pour Edwige Antier, pédiatre, « l'enfant est espéré comme la seule valeur affective sûre. Le lien parent-



© BENJAMIN CHELILY

### Âgé d'à peine 6 ans, mon enfant ne décroche pas des écrans. Que faire ?

LA RÉPONSE DU PROFESSEUR

**DANIEL MARCELLI**

PÉDOPSYCHIATRE

Sur cette question, la limite doit être claire dès le plus jeune âge. Il faut absolument réduire la fascination et l'usage des écrans chez le petit enfant, c'est-à-dire avant 6 ans. Même s'il est déjà habitué aux écrans, il n'est pas trop tard pour instaurer des règles précises : délimiter une durée d'usage, choisir les programmes avec lui et partager ce moment, notamment s'il s'agit d'un film. La présence de l'adulte à ses côtés est essentielle pour éviter que l'enfant ne s'isole. L'écran ne doit pas être un exutoire pour avoir la paix. Ensuite, ne négligez pas la valeur de l'exemple : ne tolérez aucun écran à table ou ne décrochez pas votre téléphone lorsque vous êtes en train de discuter avec votre enfant, à moins qu'il ne s'agisse d'une urgence. Et, dans ce cas, expliquez-lui.



enfant est l'un des moins instables, alors que le couple a un avenir incertain, le milieu professionnel est changeant, les grands-parents sont souvent éloignés géographiquement, culturellement, et parfois même affectivement. Cela fait peser une lourde quête sur les enfants. C'est émotionnellement étouffant ».

### LA CRAINTE D'IMPOSER DES RÈGLES

Pour Edwige Antier, « il y a des règles partout. La vie, l'espace, le temps, le climat imposent des règles. L'éducation consiste donc à les faire accepter par l'enfant. Il faut partager les activités de l'enfant pour mettre du sens sur les temps et les contraintes. C'est alors que sa créativité s'épanouit. Et ce, d'autant mieux qu'elle est nourrie d'échanges et de langage. Les interdits sont intégrés par l'enfant parce que vous leur donnez du sens ». Un point de vue loin d'être partagé par Aldo Naouri, qui considère que la discussion est de l'ordre de la séduction. « Cela ruine la saine autorité, à distinguer bien sûr de l'autoritarisme qui est l'autorité des faibles. Le dialogue existera toujours entre deux êtres humains qui se côtoient, mais le parent ne doit pas avoir besoin de se justifier. »

### LA DIFFICULTÉ D'ÉLEVER SEUL(E)

« Rassurez-vous, l'autorité, ça ne s'assoit pas !, s'enflamme Edwige Antier. Le père n'est pas l'unique représentant de l'autorité. Et encore moins un « croquemitaine », comme l'appelait Françoise Dolto. Plus vous criez, menacerez, punirez, fesserez, moins vous aurez d'autorité. » Prendre du temps avec son enfant, pour jouer et raconter, n'empêche pas de faire respecter des règles de vie, heureusement. Pour Aldo Naouri, que

### Mon enfant âgé de 4 ans pique des crises dans les magasins. Que faire ?

LA RÉPONSE DU PROFESSEUR

**DANIEL MARCELLI**

PÉDOPSYCHIATRE

Tout d'abord, il est important de dire aux parents que, dans cette situation, ils ne doivent pas avoir honte de leur enfant ou de leur position parentale. Ils ne sont pas en faute. Le petit enfant, à partir de 2 ans et demi, entre dans une phase d'opposition. Il profite donc de l'espace public, l'espace social, pour mettre son parent en difficulté et le tester car il sait que, dans ces conditions, il risque de céder. Alors que faire ? D'abord manifester de la compréhension. « Je comprends ta colère. Je comprends que tu ne sois pas content. Quand tu auras fini, nous pourrions continuer nos courses. » Et n'hésitez pas à interpeller les gens autour de vous. « C'est parce que vous êtes là qu'il veut que je cède » : l'enfant comprend alors que son parent l'a entendu et compris, mais qu'il n'obtiendra rien de plus avec cette attitude.

l'adulte soit seul ou en couple ne change pas grand chose. Les enfants savent quand le parent est prêt à négocier. « Et à l'inverse, ils ne discutent pas lorsque leur père ou leur mère est tranquille, en cohérence avec ses droits et ses devoirs, conscient de devoir enseigner à son enfant le monde qui l'entoure. » L'enfant qui évolue dans l'immédiateté ne peut pas se projeter dans le futur dont il ne maîtrise pas les enjeux, contrairement à ses parents. Les limites lui permettent donc de se construire progressivement et d'apprendre à vivre avec les autres, de s'humaniser et de maîtriser ses pulsions. Il va aussi comprendre que les règles, aussi frustrantes soient-elles, ne lui sont pas réservées, mais régissent aussi la vie des adultes. ❄

1. Dont *Entendre l'enfant*, Odile Jacob, 2017.  
2. Auteur de *L'autorité sans fessées*, Robert Laffont, 2010.



## 8-12 ANS ILS ONT PLUS QUE JAMAIS BESOIN D'UN GUIDE

Discipline, usage du portable, partage des émotions... Les conduites adolescentes interviennent de plus en plus tôt dans la vie des enfants, souvent dès le CM2. Raison de plus pour fixer des règles. PAR SOPHIE CARQUAIN

**LA CLOCHE A SONNÉ.** Louise court avec ses Doc Martens. Elle sort son portable, enfonce ses écouteurs dans ses oreilles : une copine l'attend pour déjeuner. Louise n'a pas 15 ans, elle en a 10. Il n'y a pas si longtemps, ce que l'on appelait la grande enfance, tout particulièrement la tranche 8-12 ans, était considérée comme un âge d'or... Sortis des turbulences de la petite enfance, pas encore entrés dans la période pulsionnelle de l'adolescence, les grands enfants entraînent dans ce que les psychologues nomment la période de latence, moment où l'enfant, apaisé, est prêt à s'ouvrir à la culture.

Mais l'époque a changé. Le rajeunissement des conduites adolescentes est aujourd'hui un phénomène bien repéré par les acteurs de l'éducation. « Les attitudes qui apparaissent en fin de collège surviennent maintenant en fin de primaire, parfois même dès le CE2 », affirme le sociologue Michel Fize. Très vite, à partir du CM2, les enfants délaissent le ballon et les jeux pour les discussions « entre jeunes ». Leur rapport à l'autorité a, de facto, évolué. « J'ai pu constater que les problèmes de discipline, chez les enfants, peuvent être liés à une grande insécurité affective à la maison », affirme Agnès Kaelblen, chef d'établissement au sein de l'ensemble scolaire Françoise-Cabrini, à Noisy-le-Grand. Ils ont conscience des difficultés de leurs parents à poser des limites, et cela les

perturbe. Il y a même parfois une quasi-inversion des rôles entre parents et enfants. »

### LES FREINS À L'AUTORITÉ

Les parents auraient-ils baissé les bras en matière d'autorité ? D'après la pédopsychiatre Nicole Catheline, le numérique a encouragé ce mouvement irréversible. « Les parents sont impressionnés par les prouesses de leurs enfants. Au risque de leur céder symboliquement l'autorité... Mais ça n'est pas parce qu'ils maîtrisent mieux le high-tech qu'ils peuvent se passer des adultes ! » Autre frein à cette autorité, d'après le psychanalyste Olivier Douville : la survalorisation des résultats scolaires : « Pourvu qu'ils rapportent des bonnes notes ! Pour le reste, les parents ont tendance à lâcher du lest. » Dom-

### NON NÉGOCIABLE

**Le sommeil** ➔ On lui demande de laisser son portable et son ordinateur à l'extérieur de la chambre.  
**L'alimentation** ➔ On s'en tient aux trois repas par jour (+ collation). On dîne en famille (c'est aussi l'occasion d'exercer son rôle de parent) et non pas devant un écran.  
**L'heure de retour** ➔ Il doit s'y tenir. Il doit vous demander l'autorisation d'aller chez un copain. Mais pas vous mettre devant le fait établi.  
**Le temps familial** ➔ Même s'ils ralentissent, ils sont tenus d'assister aux mariages, aux baptêmes, et de passer leurs vacances en famille. Souvent, c'est l'occasion rêvée pour les emmener au musée, au spectacle...  
**Internet** ➔ On limite le temps d'écran, on leur demande de jeter un coup d'œil sur leurs comptes et leur historique une à deux fois par mois.  
**La tenue** ➔ Si la coiffure est négociable, on est en droit d'interdire maquillage et vêtements trop racoleurs.



Plus que jamais, à cet âge où ils grandissent si vite, les enfants réclament un guide. Qui montre la voie et se positionne « un cran au-dessus d'eux, comme un supérieur hiérarchique », rappelle Nicole Catheline. Pour cela, il faut éviter d'entrer dans une relation de séduction avec nos enfants – ce qui est trop souvent le cas. « Les parents abandonnent parfois la partie et refusent de s'opposer à eux », regrette le pédopsychiatre Daniel Marcelli. Résultat ? Ils les encouragent à grandir encore plus vite. Alors qu'ils sont encore en pleine immaturité affective. »

### LES LIMITES À FIXER

La règle d'or ? Encadrer, limiter, édicter des interdictions. Et leur promettre une sanction s'ils transgressent (voir encadré ci-dessous). « Notre règlement intérieur proscrit les portables », signale Agnès Kaelblen. Même si je ne vérifie pas s'ils en ont un dans le fond de leur sac, ce simple interdit limite les dérives. » D'après Nicole Catheline, l'important est de continuer à dialoguer : « Comment exercer l'autorité sur un enfant que l'on voit trop peu ? Le partage des émotions et des expériences est la base.

On doit leur expliquer qu'ils sont encore des enfants et que nous, adultes, veillons à leur bien-être. D'où les consignes sur le sommeil, l'alimentation, la sécurité. Et tout va s'articuler autour de ces trois points, qui ne sont pas négociables (voir encadré ci-contre). »

Ils transgressent ? Il y a moyen de les faire réfléchir – sans sombrer dans un autoritarisme qui n'est certes plus de mise ! « Dans notre établissement, nous avons mis en place une "fiche de réflexion" à l'usage des enfants qui enfreignent les règles », explique Agnès Kaelblen. Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui t'a poussé à agir ainsi ? Qu'as-tu ressenti ? Qu'aurais-tu dû faire ? Que peux-tu faire pour réparer cela ? C'est une façon d'opérer une relecture sur un événement, afin de l'analyser et, surtout, de ne pas recommencer. » Pourquoi ne pas agir de même à la maison ?

« Même si les enfants, aujourd'hui, ont du mal à supporter les marques d'une autorité "verticale" et hiérarchique, c'est aux adultes de leur faire comprendre qu'ils continuent à les protéger », conclut Nicole Catheline. Et que, même s'ils se montrent complices, ce sont eux qui ont, in fine, le dernier mot. »

### REPÈRES

#### LA JUSTE SANCTION

##### 1/ ON PRÉVIENT EN AMONT ➔

On peut leur dire, tout simplement : « Si tu ne suis pas ma consigne, je considérerai que tu es encore petit, que je ne peux pas te faire confiance sur ce point-là, et j'agirai en conséquence. »

##### 2/ ON NE PRÉCISE PAS LA NATURE DE LA SANCTION ➔

D'une part, notre autorité de parent s'en trouve renforcée. D'autre part, si l'on entre dans les détails, l'enfant est tenté d'évaluer le rapport bénéfice/risque de sa transgression. La phrase-clé ? « Je verrai en temps et en heure. »

Une chose est sûre : la sanction doit être proportionnelle à la transgression. Et articulée sur deux points : lui permettre de réfléchir à son acte et l'engager à le réparer concrètement.

##### 3/ ON PROSCRIT ➔

- Les sanctions injustes et arbitraires.  
- La privation d'argent de poche (s'il est attribué régulièrement).  
- La confiscation totale de leur téléphone portable et ordinateur. « Trop angoissant pour eux », précise la pédopsychiatre Nicole Catheline. Mieux vaut raccourcir le temps de consultation s'ils en ont abusé. »



## 13-18 ANS UNE AUTORITÉ À REDÉFINIR

Changer les formes d'autorité ne signifie pas abdiquer face à son adolescent. Au contraire, il faut construire une nouvelle relation dans laquelle le parent n'est pas le copain. Avec des règles claires. Pour que chacun continue d'avancer.

PAR ERMANCE MUSSET

**ARRIVÉ À L'ADOLESCENCE**, l'enfant a déjà franchi bien des étapes sur la route de l'autonomie. Comme le montre la sociologue Dominique Pasquier, à cet âge son moi social se forge au contact des pairs autant que par la culture familiale à laquelle l'adolescent cherche à échapper. Pour le pédopsychiatre Philippe Jeammet, il est donc essentiel que cette autorité parentale « ait toujours un sens » et soit savamment dosée pour que l'adolescent « ne se sente ni abandonné ni brimé ».

### VERS L'AUTONOMIE

« Naturelle de la part de ceux qui, aux yeux de la loi, exercent l'autorité parentale », cette autorité est nécessaire pour que l'adolescent puisse continuer à avancer, mais aussi pour que la maison puisse coexister, rappelle pour sa part le pédopsychiatre Patrice Huerre. Et ce, même s'il est devenu difficile pour l'adulte d'imposer cette autorité. « L'idéal éducatif laisse penser

au parent que ça ne doit plus se passer comme autrefois... Le mot d'ordre serait même d'inventer sa façon d'être parent », observe celui qui plaide d'abord pour un retour au bon sens. « Trop souvent, je vois des parents qui, dans le fond, savent bien ce qui fait du mal à leur jeune, qui sont conscients qu'ils devraient condamner fermement telle ou telle attitude et ne le font pas », observe Patrice Huerre.

Le psychiatre regrette simplement que « la crainte de perdre l'amour de ses enfants en sanctionnant » empêche parfois des actes d'autorité qui aideraient pourtant bien plus l'adolescent à grandir et avancer. On n'interdit pas pour interdire, mais parce que c'est dangereux ou mauvais, rappellent à l'unisson Patrice Huerre et Philippe Jeammet, tous deux convaincus des bienfaits de règles claires, posées à froid, avec lesquelles le parent ne transige pas. ❖



L'AVIS DE...  
**MARIE-CHARLOTTE CLERF**  
COACH FAMILLES

### L'ADOLESCENT A BESOIN DE NOTRE AUTORITÉ

« Je suggère que les parents proposent un cadre avec ses quatre côtés. Le premier côté, ce sont les interdits de la loi. Ils sont là pour protéger l'adolescent lui-même. Exemple, l'interdiction de consommation de cannabis. On ne transige pas avec. Le deuxième côté est composé des interdits familiaux. Là, tout dépend de la famille, ou du jeune. Ça peut être le scooter, le piercing ; mais c'est non négociable ! Contrairement au troisième côté, composé de ce dont on parle ensemble, car il est important qu'il y ait des sujets à discuter : ce sont les sorties, les retours de soirée... Et puis le dernier côté, lui, est composé des choses libres. Il est essentiel lui aussi pour la préparation de l'adolescent à l'autonomie et il faut augmenter ces libertés à mesure qu'il grandit. »



### FOCUS LE RÔLE DU PÈRE

La fonction paternelle traditionnelle est désormais redistribuée au sein de la famille et exercée par chacun des parents en fonction des besoins et des situations, note le psychiatre Patrice Huerre. « On n'est plus dans la formule classique du père chef de famille, ce qui permet une répartition différente des rôles », ajoute-t-il, conscient que l'important

c'est qu'il reste une autorité. Sur ce sujet, en revanche, le pédopsychiatre Philippe Jeammet serait plus conservateur : pour lui, le rôle du père reste tout de même essentiel puisqu'« il est ce tiers qui permet de sortir de l'emprisonnement dû à une trop grande proximité avec la mère ».

## INTERVIEW « CHANGER DE RELATION AVEC LES 18-24 ANS »

Anne Mortureux, psychologue clinicienne, exerce dans plusieurs écoles d'ingénieurs, à l'hôpital Cochin, à Paris, et assure une consultation dans les Hauts-de-Seine.

La cohabitation avec un jeune majeur est souvent difficile. Quel modèle inventer, qui ne soit ni hôtel ni colocation ? Ni l'un ni l'autre ne sont un bon modèle, effectivement. D'abord, il faut comprendre que la maison est le lieu où notre enfant, même à 20 ans, se ressource, se fait consoler. La vie n'est pas toujours tendre pour cette tranche d'âge et celui qui est obligé de revenir le vit comme un échec, un retour en arrière. Même présent physiquement, il est parti dans sa tête et nos demandes peuvent lui sembler bien éloignées

de ses préoccupations d'emploi ou d'études. Sans compter que 18-24 ans, c'est encore l'âge des problématiques identitaires, le moment où il faut se décider pour l'avenir. Face à tout cela, il faut savoir se montrer discrètement disponible, créer des moments de complicité. C'est le seul moyen pour que le jeune comprenne que cette situation n'est pas simple non plus pour nous les parents.

Difficile de reprendre cette discussion que parfois l'adolescence a mise entre parenthèses... La relation établie avec

son enfant lorsqu'il était petit évolue constamment. Il faut écrire un nouvel épisode en n'hésitant pas à raconter que pour soi aussi cette période n'a pas été simple. On ne parle plus à un jeune de 19 ans comme on lui parlait à 16 ans. Il ne faut pas hésiter à aborder la question du sens de la vie, quand le contexte s'y prête bien sûr.

On n'est donc plus dans un lien d'autorité ? Confiance et autorité sont liées parce que tout petit l'enfant a placé sa confiance dans l'adulte qui avait autorité sur lui : le parent. Bien sûr, lorsqu'on est majeur, les relations se recomposent, on glisse vers un accompagnement fait d'écoute, de moments partagés et de compréhension mutuelle. Avec l'idée que l'enfant va partir ou repartir, et qu'il faut profiter du moment en l'aidant à consolider sa construction. ❖ PROPOS RECUEILLIS PAR E. M.

### À LIRE

- L'autorité, pourquoi, comment ?**, d'Anne Bacus, Marabout, 2014.
- J'aide mon enfant à bien vivre l'autorité**, de Bruno Hourst, Eyrolles, 2016.
- Il est permis d'obéir**. L'obéissance n'est pas la soumission, de Daniel Marcelli, Livre de poche, 2012.
- La discipline positive pour les adolescents**. Comment accompagner nos ados, les encourager et les motiver, avec fermeté et bienveillance, de Jane Nelsen et Béatrice Sabaté, Marabout, 2015 (des mêmes auteurs : La discipline positive (pour les enfants), Marabout, 2014).
- Les dix commandements du bon sens éducatif**, de Didier Pleux, Odile Jacob, 2017

### À CONSULTER

Conférence TEDx du Dr Catherine Gueguen : Et si on changeait le regard sur l'enfant, 2015, sur [www.youtube.com/watch?v=.8Hia3KRUww](http://www.youtube.com/watch?v=.8Hia3KRUww)